

Image not found or type unknown



une hypothèque conservatoire a t-elle une durée

Par **sigognac**, le **22/04/2010** à **21:09**

je viens d'hériter de la maison de mon père et au cours de certaines recherches, je me rends compte que le terrain est sous le coup d'une hypothèque conservatoire depuis 1986, je me demande alors si cette hypothèque est toujours valable, après tant d'années, se peut-il que je perde tout?